

# Abdoulaye Wade réélu président de la République du Sénégal

Regard sur la campagne électorale et perspectives pour le pays

*Sorti vainqueur dès le premier tour des élections présidentielles du 25 février, l'avocat Abdoulaye Wade entame un deuxième mandat en tant que chef d'État de la République du Sénégal. Cet article fournit une tentative d'explication des résultats et livre quelques réflexions prospectives sur le Sénégal.*

Luc Reuter

Mardi 3 avril, à la veille de la 47<sup>e</sup> fête de l'indépendance, Maître Abdoulaye Wade a prêté serment pour un deuxième mandat en tant que président de la République du Sénégal. Ce pays cible de la coopération luxembourgeoise est souvent vu comme une « vitrine démocratique » sur le continent africain, vu l'absence de coups d'État depuis son indépendance de la France en 1960, ce qui explique l'image plutôt positive dont le pays jouit au sein de la communauté internationale<sup>1</sup>.

Malgré son âge avancé, 80 ans, voire plus selon certaines sources, et un bilan très mitigé – il n'y a qu'à penser aux dizaines de milliers de jeunes qui ont pris les pirogues, préférant risquer leur vie pour un hypothétique avenir en Europe –, les Sénégalais ont reconduit, dès le premier tour et avec 55,9 % des suffrages exprimés, le charismatique avocat jusqu'en 2012<sup>2</sup>. Ses principaux rivaux suivent loin derrière : ses anciens Premiers ministres Idrissa Seck<sup>3</sup> avec 14,92 % et Moustapha Niasse avec 5,93 %, de même que le secrétaire général du Parti socialiste, Ousmane Tanor Dieng, avec 13,56 %. Au total, quinze candidats se sont disputés la succession du président sortant.

**La campagne électorale** a été plus marquée par les rivalités entre les colleurs d'affiches et des cara-

vanes qui ont sillonné le pays que par le contenu des programmes présentés par les candidats. Ces marches et autres meetings de ralliement rouges, bleus, verts, blancs, oranges, qui se voulaient des baromètres de la popularité des candidats, n'ont pas été utilisés pour dialoguer avec le peuple ou pour présenter des programmes ; mais ils étaient plutôt des forums pour lancer des attaques personnelles contre les autres candidats, entrecoupées ici et là par quelques promesses politiciennes pour espérer faire rêver les masses et rêver soi-même d'un avenir au Palais de la République.

La répression violente d'une marche samedi 27 janvier, à une semaine du début de la campagne officielle, et l'arrestation passagère des leaders de l'opposition étaient comme un avertissement lancé à la population et à la communauté internationale. Malgré une atmosphère relativement tendue (critiques de l'opposition par rapport à la validité du fichier électoral numérisé, doutes sur la possibilité d'éventuelles inscriptions multiples, rumeurs continues pour un report en dernière minute des élections, heurts violents entre partisans des différents candidats ou encore agressions

*Luc Reuter, historien de formation, vit et travaille aux Comores.*

et insultes verbales lors des rassemblements politiques), la campagne et le scrutin se sont déroulés dans un calme « relatif ».

**Analyse du vote :** Les sondages étant interdits par la loi sénégalaise, il était très difficile d'avoir des tendances ou des prévisions des résultats pendant la campagne électorale. Les sondages publiés sur des sites Internet – qui ne tombent pas sous cette même interdiction – étaient, *a posteriori*, trop teintés de l'attitude plutôt anti-wade et de l'opinion d'une grande partie des médias. Néanmoins, les observateurs de la scène politique étaient persuadés qu'un deuxième tour allait être nécessaire et que le président risquerait d'être victime, à son tour, du syndrome « Abdou Diouf », c.-à-d. de voir tous les principaux ténors de la politique sénégalaise s'unir et donner comme consigne de vote un « tout sauf Wade ». Un deuxième tour qui se précisait de jour en jour, si on prend en compte un certain nombre de données : un bilan pas très glorieux, une gestion du social insuffisante (panier de la ménagère, émigration clandestine...), de nombreux scandales de mal-gouvernance et une politique de népotisme avérée, les promesses non tenues, etc. Les différentes interventions des membres de la mouvance présidentielle prédisant une victoire au premier tour étaient plutôt vues comme des SOS lancés par un navire en train de couler ; personne ne voyait le président sortant être à nouveau plébiscité comme en 2000, où Abdoulaye Wade avait réussi à chasser les socialistes du pouvoir après 40 ans d'opposition.

Comment alors expliquer l'élection de Wade dès le premier tour ? Est-ce que les Sénégalais ont préféré renouveler leur confiance au président sortant, faute d'alternative crédible de la part d'une opposition dispersée et désunie, le considérant comme « le moindre mal » ? Est-ce dû au fait que subsiste toujours une certaine fascination entre les Sénégalais et leur président, qu'ils appellent affectueusement « Gorgui » (grand-père) ? S'agit-il encore d'un vote affectif et le « coup de foudre » électoral de 2000 s'est transformé en « mariage de raison » en 2007 ? Cette relation spéciale, le président Wade, en tant que président populiste, a su l'entretenir durant toute la campagne : toujours habillé en costume traditionnel et privilégiant le discours en ouolof plutôt que les costumes occidentaux et la langue de Molière.

L'opposition a certes fait une erreur stratégique en manquant de nuances lors de l'utilisation d'une rhétorique catastrophiste, alors que la population commençait à voir que certaines des réalisations d'Abdoulaye Wade n'étaient pas négligeables et connaissaient un net avancement : l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio, l'Université du futur africain (UFA), les chantiers de la corniche ouest, les travaux en vue du sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), prévu à Dakar

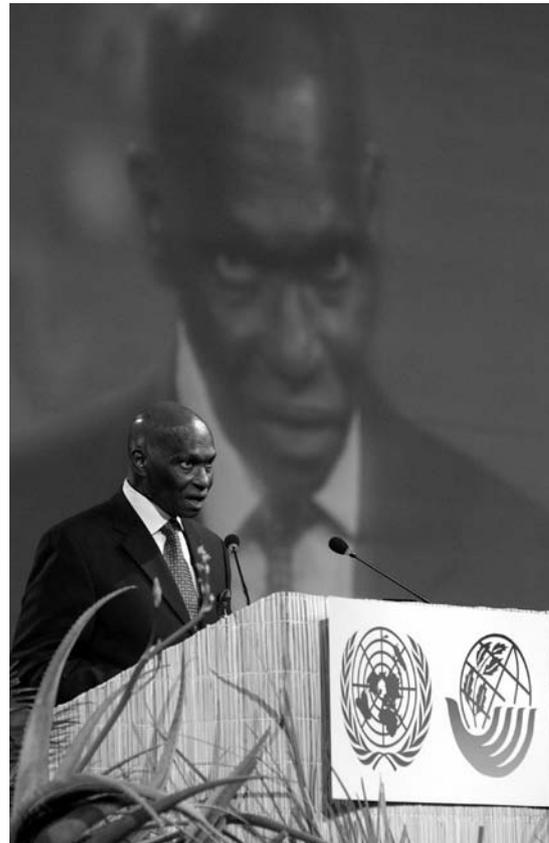
en 2008, l'ouverture de l'aéroport international Blaise Diagne (AIBD) de Ndiass et la plate-forme industrielle de Diamniadio.

Est-ce que les « ndigueul » (recommandations) de certains chefs religieux à leurs talibés (disciples) ont fait pencher la balance en sa faveur ? Des recommandations qui, selon la presse locale, auraient été motivées par la remise de mallettes de FCFA et de véhicules 4 X 4. Ou est-ce que des fraudes électorales, doubles inscriptions, achats de votes, remises de plusieurs cartes d'électeurs à certaines personnes, manipulations du fichier électoral lors de sa constitution, etc., que l'opposition dénonce sans néanmoins pouvoir présenter des preuves tangibles, ont joué un rôle déterminant ?

Il y a probablement eu un mélange de tout cela et la force financière du candidat Wade et de son parti a joué un rôle important dans le résultat final, il serait néanmoins simpliste et malhonnête de limiter ces élections à des élections achetées. La victoire a bel et bien été remportée par les urnes ; mais une prise en compte de ces différents aspects permet de comprendre ces résultats, surprenants à première vue.

**Réflexions prospectives :** Quelles seront les priorités du deuxième mandat du président Wade ? Va-t-il profiter du plébiscite populaire qu'il a reçu

*Abdoulaye Wade lors du Sommet mondial pour le développement durable en 2002 (© ONU)*



**Est-ce que les Sénégalais ont préféré renouveler leur confiance au président sortant, faute d'alternative crédible de la part d'une opposition dispersée et désunie, le considérant comme « le moindre mal » ?**



Idrissa Seck lors de la campagne électorale 2007  
(© www.idy2007.com)

---

**Dans son discours de prestation de serment, il s'est donné le profil d'un rassembleur, prenant en compte les messages des électeurs, ceux qui ont voté en sa faveur, de même que ceux qui ont voté pour l'un des autres candidats.**

---

pour finir avec ces « ennemis » politiques et ceux de la presse ? Une presse qui est certes souvent très critique à son égard et se fait un malin plaisir de mettre à nu tous les faux pas ou petits arrangements entre amis que des personnalités de l'entourage présidentiel se permettent dans la gestion des affaires publiques. La conférence de presse que le président sortant a organisée le 1<sup>er</sup> mars, avant même d'avoir été officiellement déclaré vainqueur par le Conseil constitutionnel, peut laisser craindre le pire : des attaques et menaces d'emprisonnement ont été formulées à l'adresse de la presse et de ses principaux opposants politiques. Il faut espérer pour le pays et pour l'image du président Wade qu'il ne va pas tomber dans ce piège de président revancharde que certains de ses conseillers et amis autoproclamés sont en train de lui tendre : laisser le « vieux » liquider politiquement l'opposition et préparer de cette manière le terrain pour une hégémonie du Parti démocratique sénégalais pour la prochaine décennie.

Ce qui nous amène à la question de la succession. Devant le corps diplomatique, la presse nationale et internationale, Abdoulaye Wade a lui-même présenté le portrait de son successeur. Une personne intelligente, qui a de bonnes relations internationales... son sosie en quelque sorte, ce qu'il a clairement reconnu en lançant : « quelqu'un comme moi ». Va-t-il désormais préparer le terrain pour son fils Karim, à qui le président-père donne de plus en plus de responsabilités dans la gestion des affaires financières de l'État ? Une

hypothèse discutée depuis désormais deux ans dans les salons dakarois. L'idée d'installer une succession wadiste, à l'image de la monarchie marocaine, grande amie du Sénégal et de la famille Wade, ne semble pas être exclue. Néanmoins, on ne peut que difficilement s'imaginer une succession familiale à la togolaise, où le fils Faure a suivi le père à la mort de ce dernier et a seulement accepté de se procurer l'adhésion populaire à travers des élections « libres et transparentes » sous la pression de la communauté internationale. Au Sénégal, on verrait plutôt une version à la Senghor-Diouf<sup>4</sup>, où le successeur autochoisi du président Wade sera nommé au poste de numéro deux dans la hiérarchie étatique et deviendra constitutionnellement le nouveau président lors d'un retrait d'Abdoulaye Wade.

A côté du scénario d'un président revancharde et voulant contrôler tout, et ce jusqu'à sa propre succession, une autre hypothèse est également possible et devrait être suivie par le président pour le bien de son peuple et celui du Sénégal. Un président qui aujourd'hui devrait avoir les coudées franches pour agir en faveur de son pays. Sa responsabilité première est désormais à l'endroit de la population et non plus à l'endroit des partis politiques ou de supposés porteurs de voix. La bataille de la réélection a été gagnée, il n'y a plus besoin de prendre des décisions populistes en vue d'échéances électorales. La presse sénégalaise l'invite à ne plus agir comme chef de clan, mais en tant que vrai « chef d'État ». Selon elle, Wade a eu un comportement de « chef de clan » pendant son premier septennat, hanté en permanence par la peur que son règne ne serait qu'un « intermède » ; élu démocratiquement et chassé démocratiquement après un seul mandat. Qui aimerait entrer dans l'histoire de son pays comme un opposant pendant vingt-six ans, chassé du pouvoir après un seul mandat ?

Pour éviter cette hantise, le candidat Abdoulaye Wade a utilisé tous les moyens disponibles pour gagner cette élection, qui devrait être la dernière de sa carrière politique. Il lui reste maintenant à œuvrer pour savoir quelle sera sa place dans le panthéon des dirigeants politiques africains post-coloniaux. Maître Abdoulaye Wade aurait déjà informé certaines personnes qu'il ne resterait que trois ans au plus à la tête du pouvoir exécutif au cours de ce quinquennat, arguant qu'il n'aurait plus rien à prouver et que tout ce qui lui importe, c'est de terminer les chantiers qu'il a commencés et d'assurer sa place dans l'Histoire.

Malgré les menaces proférées lors de sa conférence de presse du 1<sup>er</sup> mars, où on aurait pu s'attendre à un appel à l'opposition pour l'instauration d'un dialogue constructif pour ouvrir une nouvelle ère, Wade se dit disposé à discuter avec l'opposition et tendre aussi la main à la presse. Dans son discours de prestation de serment, il s'est donné le

profil d'un rassembleur, prenant en compte les messages des électeurs, ceux qui ont voté en sa faveur, de même que ceux qui ont voté pour l'un des autres candidats.

L'avenir nous dira dans quelle gestion politique le Sénégal va se retrouver : une gestion ouverte, transparente, démocratique, en présence d'une opposition active et libre ; ou, le cas échéant, un pouvoir central très fort, avec une opposition qui n'aura ni les moyens ni les forums pour représenter les 45 % de la population qui n'ont pas voté pour le président Wade. Le boycott collectif annoncé par les principaux partis de l'opposition pour les prochaines législatives prévues le 6 juin, faute de n'avoir pas eu de réponses à leurs demandes de transparence et notamment de révision du fichier électoral contesté, risque de porter un coup dur à l'image de la démocratie sénégalaise à la Wade.

**Le Luxembourg**, sans vraiment l'avoir recherché, était présent dans l'actualité sénégalaise à plusieurs reprises pendant cette phase électorale. Bien que le Grand-Duché n'ait pas joué de rôle ou n'ait pas essayé d'influencer de quelque manière que ce soit les affaires d'un pays indépendant, la « présence » luxembourgeoise était plus que simplement anecdotique.

Les négociations secrètes – de moins en moins secrètes au fil des jours – entre le président Wade et son ancien Premier ministre et fils spirituel renié, Idrissa Seck, ont empêché une présence effective du président de la République lors de la cérémonie d'inauguration du lycée technique que le Grand-Duché a financé à hauteur de 13 millions d'euros à Thiès. Le maire Idrissa Seck n'a pas non plus pu ou voulu participer à cette cérémonie le 28 janvier. Malgré le fait que la présence du président Wade avait été planifiée depuis des mois et avait été encore confirmée la veille même de l'inauguration, le ministre de la Coopération, Jean-Louis Schiltz, a dû se contenter d'un ministre technique et d'une audience avec le président au Palais de la République.

La date de l'annonce de la signature d'un accord entre le Sénégal et Mittal, accord prévoyant un investissement de 1001 milliards de FCFA pour la filière de l'acier, a été judicieusement choisie : vendredi 23 février, à deux jours du scrutin. Cet investissement est le plus important jamais signé en une seule fois au Sénégal. Mittal s'est engagé à investir dans l'exploitation des mines de fer de Falemé, dans la région de Tambacounda, au sud-est du pays, et notamment dans la construction d'un port minéralier près de Dakar, dans la rénovation de 750 km de voies ferrées et, à terme, dans des installations sidérurgiques au Sénégal. Une production annuelle entre 15 et 25 millions de tonnes par an est prévue à partir de 2011 avec des réserves estimées à 750 millions de tonnes.

Les retombées d'un tel partenariat commercial seraient énormes pour le pays entier et surtout pour la région enclavée de Tambacounda, l'une des plus pauvres du pays.

Le troisième acte luxembourgeois a été la citation de notre place financière dans le cadre d'une affaire de fraude et de détournement d'argent public par l'ancien Premier ministre Idrissa Seck. Lors de sa conférence de presse du 1<sup>er</sup> mars, Maître Wade a procédé à un grand déballage dirigé contre les leaders de l'opposition et en particulier contre son ancien Premier ministre. Ce dernier aurait essayé de placer des sommes importantes dans une institution de la place financière grand-ducale, mais aurait reçu une fin de non-recevoir due à l'origine douteuse des fonds<sup>5</sup>.

Mentionnons encore la participation de Mme Lydie Polfer, qui se trouvait à Dakar pour une réunion de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, le Pacifique, l'Afrique et les Caraïbes (ADLEACP), à la cérémonie d'investiture du président du Sénégal et la réception du Premier ministre Jean-Claude Juncker comme membre associé étranger à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, succédant au défunt poète-président sénégalais Léopold Sédar Senghor : autant exemples de moments sénégalolo-luxembourgeois pendant les premiers mois de 2007.

<sup>1</sup> Le Sénégal est l'un des pays à recevoir le plus d'aide officielle par habitant au monde, avec environ 100 dollars/habitant, contre 32 dollars/habitant pour la moyenne africaine, selon l'OCDE.

<sup>2</sup> Quelque 4 millions d'électeurs, sur une population d'environ 10 millions d'habitants, avaient été invités à voter dans l'un des 12 900 bureaux de vote. 3 424 926 personnes ont finalement participé au scrutin, ce qui équivaut à un taux de participation très élevé de 70,52 %. 1 914 403 des inscrits à s'être exprimés l'ont fait en faveur du président sortant.

<sup>3</sup> Les relations entre le président Wade et son ancien Premier ministre Idrissa Seck est le feuilleton qui tient en haleine le pays depuis maintenant trois ans. Seck, que Wade considère ou considèrait comme son fils spirituel, celui à qui il dit avoir tout donné, tout rendu possible, a été destitué en avril 2004 et emprisonné pendant sept mois dans une mystérieuse série de scandales financiers et de détournement d'argent public dans l'affaire dite « des chantiers de Thiès ». Un mauvais scénario de leurs retrouvailles a tenu en haleine la deuxième moitié du mois de janvier la vie politique sénégalaise, avant que le « fils perdu » décide de maintenir sa candidature contre son « père spirituel ».

<sup>4</sup> Le président Senghor s'est retiré en 1980 en faveur de son numéro deux, Abdou Diouf, en lui laissant les habits présidentiels, deux ans avant les élections suivantes, une période suffisante pour préparer le terrain électoral.

<sup>5</sup> Intervention du président Wade lors d'une conférence de presse le 1<sup>er</sup> mars 2007 en parlant de transferts frauduleux de fonds publics : « Il reste le Luxembourg et la Suisse. Mais en Suisse, c'est tellement compliqué, une fois qu'on met de l'argent, de le retirer. Nous avons déterminé qu'il a viré de l'argent au Luxembourg et la Société générale de banques de Luxembourg a demandé à la Société générale du Sénégal : "Qui est ce monsieur qui veut virer autant d'argent chez nous ?" Quand ils ont compris, ils ont refusé d'encaisser. Alors, ce que je voudrais demander à Monsieur le Premier ministre, c'est d'aller récupérer l'argent mal acquis qui se trouve à l'étranger. Il doit être possible de récupérer cet argent qui servait quelque part dans notre pays. Et j'écrirai officiellement à ces pays. Ne soyez pas surpris quand la machine judiciaire reprendra son service normal. »

**Bien que le Grand-Duché n'ait pas joué de rôle ou n'ait pas essayé d'influencer de quelque manière que ce soit les affaires d'un pays indépendant, la « présence » luxembourgeoise était plus que simplement anecdotique.**